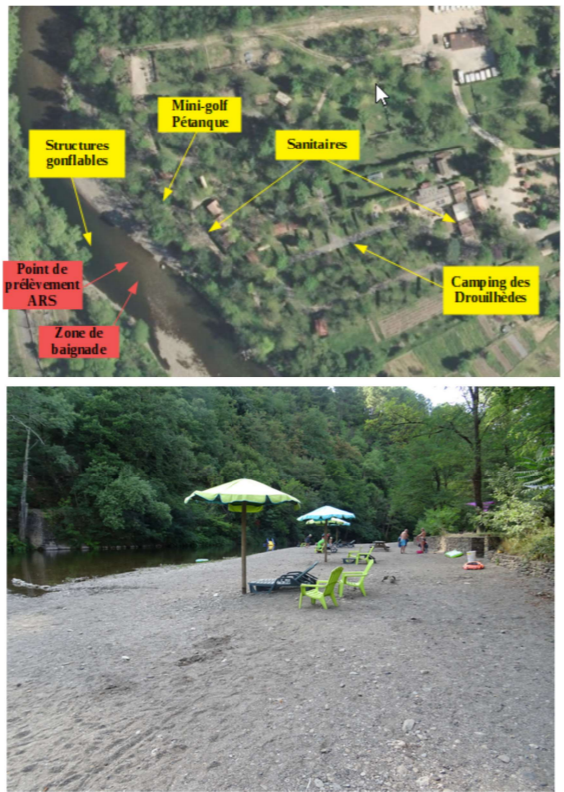
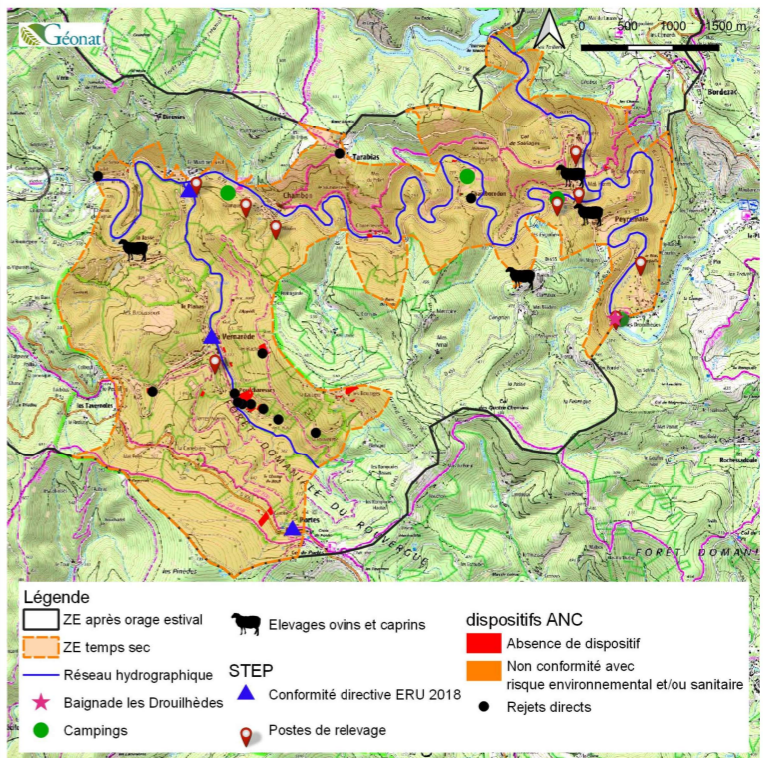


Caractéristiques de la baignade		Schéma et vue de la zone de baignade		Historique de la qualité de l'eau		Carte des sources de pollution de la zone d'étude			
Nom de la baignade :	Camping des Drouilhèdes			Qualité de l'eau au cours des dernières années					
Commune :	Peyremale			2016	2017			2018	2019
Département :	Gard			Bonne	Suffisante			Bonne	Bonne
Région :	Occitanie			* Classes de qualité selon la Directive 2006/7/CE du 15 février 2006 : Excellente, bonne, suffisante, insuffisante					
Responsable de l'eau de baignade :				Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années					
Période d'ouverture :	Baignade non surveillée			Date	Type de pollution			Origine	Interdiction de la baignade
Heures de surveillance :				06/07/17	bactériologique (1 754 UFC/100 ml)				Non
Fréquentation moyenne :	100 personnes								
Équipements :									
Accessibilité aux animaux :	Non								
Autres activités :	Pêche, activités du camping								
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion									
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions							
Sources de pollution potentielles		Impacts	Distance de la zone de baignade	Mesures préventives de réduction des pollutions		Indicateurs de suivi	Procédures		
Assainissement non collectif	ANC non conformes avec risque sanitaire et/ou environnemental	Significatif	Chambon : 6 400 m La Vernarède : 14 800 m Portes : 17 500 m Peyremale : 3 400 m	Mise aux normes des installations d'ANC (hameaux de Chamboredon, Chareneuve, Pourcharesses et de Chambonnet)	Maires des communes du Chambon, de la Vernarède, de Peyremale et de Portes propriétaires, SPANC Pays des Cévennes		Observations de dysfonctionnements des STEP, des postes de relevage et des réseaux avec des rejets directs d'eau usées dans le milieu par : 1) les propriétaires ou gestionnaires des campings de Lou Pelous, du Luech et du Vieux Moulin 2) les services communaux 3) Alès Agglomération  Episode orageux avec précipitations de 10 mm (relevé quotidien par les gérants du camping)		
	Dispositifs d'ANC absents et rejet direct dans le milieu	Significatif	Chambon : 5 500 m La Vernarède : 14 800 m	Mise en place d'installations d'ANC (Hameaux de Chamboredon, de Chareneuve et de Pourcharesses)					
Assainissement collectif	Connaissance du fonctionnement des systèmes d'assainissement	Non significatif	Chambon : 12 200 m	Mise à jour des schémas directeurs d'assainissement	Alès Agglomération				
	Sensibilité des réseaux de collecte aux eaux claires parasites	Non significatif	La Vernarède : 14 800 m	Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées	Alès Agglomération				
	Postes de relevage non équipés de dispositifs de télésurveillance prescrits dans arrêté préfectoral	Non significatif	Chambon : 12 200 m	Équipement des postes de relevage d'un dispositif de télésurveillance	Alès Agglomération				
	Trace d'humidité au droit de la guinguette	Non significatif	800 m	Identification de la (des) source(s) et y remédier	Propriétaire de la guinguette				
Activité agricole	Présence d'élevages d'ovins et de caprins	Non significatif	De 1 800 m à 23 900 m	Limiter les stockages d'effluents sur la zone d'étude et s'assurer des bonnes conditions de leur stockage (étanchéité et entretien)	Éleveurs, chambre d'agriculture, communes de Chamborigaud et de Peyremale				